



Programme d'aide à la création d'emplois : bas du Cap-de-la-Madeleine (rue Fusey et Sainte-Madeleine)

Complémentaire aux programmes de la Ville de Trois-Rivières

*Présenté et adopté au conseil d'administration d'IDE Trois-Rivières
le 20 septembre 2018*

TRÈS
Trois-Rivières

Table des matières

1. Description du programme	3
2. Caractéristiques et montant de l'aide financière	3
3. Entreprises et organismes admissibles	4
4. Entreprises et organismes non admissibles	4
5. Emplois non admissibles	4
6. Calcul et versement de l'aide financière	5
7. Présentation et traitement d'une demande	5
8. Date de dépôt et coordonnées	6
Annexe 1	7
Annexe 2	9
Annexe 3	10

1. Description du programme

L'établissement d'une entreprise ¹, ou la réalisation d'un projet d'expansion au bas du Cap-de-la-Madeleine peut faire l'objet d'une demande. Le programme vise à octroyer une aide financière aux entreprises admissibles (artère rue Fusey et boulevard Sainte-Madeleine), aux locataires ou aux propriétaires-occupants des espaces dans des bâtiments commerciaux, de bureaux ou mixtes.

Concrètement, le calcul de l'aide financière est basé sur le nombre de nouveaux emplois ² au bas du Cap-de-la-Madeleine. De fait, ce programme favorise l'accueil, la rétention et l'expansion des entreprises tout en augmentant le nombre de travailleurs au bas du Cap-de-la-Madeleine.

Le but est de contribuer à stimuler la vitalité économique de ce secteur tout en agaçant ce programme avec ceux de la ville de Trois-Rivières.

2. Caractéristiques et montant de l'aide financière

- Le montant maximal de l'aide financière est de 1 500 \$ par emploi créé (en équivalent temps plein), jusqu'à concurrence de 9 000 \$ par année par entreprise. La base de calcul est présentée à l'annexe 3 (voir le formulaire de demande d'aide financière).
- L'aide financière est conditionnelle à la disponibilité des fonds.
- L'aide financière est une contribution non remboursable.

¹ Bureaux de professionnels.

² Emploi créé est l'équivalent d'un emploi à temps plein, soit 1 560 heures payées sur une période de douze mois.

3. Entreprises et organismes admissibles

- Principalement les entreprises à usages commerciales et de services de proximité (voir liste en annexe 1) situées sur la rue Fusey et le boulevard Sainte-Madeleine, qui respectent les limites du territoire d'application du programme comme présenté à l'annexe 2.
- Les entreprises doivent correspondre à la forme juridique suivante : entreprise privée incorporée, société en nom collectif (SENC), coopérative ou organisme sans but lucratif (OSBL). Les travailleurs autonomes sont aussi admissibles.
- Les entreprises situées au rez-de-chaussée seront admises.

4. Entreprises et organismes non admissibles

- Les restaurants, les bars, les hôtels, les centres de tatouage, vente de produits de cigarettes, les institutions financières, les entreprises de l'immobilier et des assurances ainsi que toutes autres entreprises non mentionnées au point 3.
- Les organismes gouvernementaux et paragouvernementaux ainsi que les corporations municipales.

5. Emplois non admissibles

- Les emplois déjà subventionnés par le gouvernement du Québec ou du Canada.
- Les stages de travail.
- Le travail accompli sans recevoir de salaire et de façon volontaire.

6. Calcul et versement de l'aide financière

Le calcul de l'aide financière est basé sur :

- 6.1 Le formulaire, se trouvant à l'annexe 3, dûment rempli et signé;
- 6.2 La présentation du rapport de paie de l'institution financière :
 - **Établissement d'entreprise, succursale ou siège social** : Le rapport doit comprendre la liste des employés et le nombre d'heures travaillées pour la période de douze mois précédant la date de la demande,
 - **Entreprise ou organisme déjà en activité** : Le rapport doit comprendre la liste des employés et le nombre d'heures travaillées pour la période de deux années, soit douze mois consécutifs précédant la date de la demande et les douze mois consécutifs suivants. Le nombre d'heures excédentaires entre les deux années servira au calcul de l'aide financière admissible à la demande;
- 6.3 Le paiement de l'aide financière autorisée se fera en deux versements distincts : 50 % de l'aide accordée au moment de l'acceptation de la demande et 50 % lors du dépôt du rapport de paie de l'année suivante. Le dernier versement est conditionnel au maintien des emplois dans l'entreprise.

Advenant un résultat d'emplois moindre que ce qui était prévu, l'aide financière pourrait être recalculée et même conduire à une diminution de la contribution, voire un remboursement effectué par l'entreprise bénéficiaire du programme.

7. Présentation et traitement d'une demande

Innovation et Développement économique Trois-Rivières est responsable de la mise en œuvre et de la gestion du programme. Tout propriétaire ou tout gestionnaire principal qui désire se prévaloir des dispositions du programme doit remplir et signer le formulaire de demande d'aide financière (voir l'annexe 3). Le nombre de demandes d'aide financière est limité à un dépôt de projet par entreprise, par année, et ce, pour la durée du programme.

Les documents suivants doivent accompagner la demande :

- Le rapport de paie, comme stipulé au point 6.2, en tant que preuve de l'augmentation du nombre d'emplois en équivalent temps plein;
- Une copie de l'acte de propriété ou du bail de location.

Les étapes du traitement de dossier par IDE Trois-Rivières comprennent :

1. L'analyse de la demande suivie d'une lettre adressée au propriétaire ou au gestionnaire principal faisant part de la décision.
2. Lors d'une réponse positive, signature d'une entente et émission du chèque correspondant au premier versement de 50 %.
3. La présentation du projet au conseil d'administration d'IDE Trois-Rivières pour information.
4. Le suivi et l'analyse des documents reçus, dans les douze mois suivant le premier versement, pour l'émission du chèque correspondant au versement final.

8. Date de dépôt et coordonnées

L'entrée des demandes se fait en continu et est limitée à un dépôt de projet par entreprise par année. Le formulaire signé ainsi que tous les documents requis doivent être acheminés à l'adresse suivante :

Programme d'aide à la création d'emplois : bas du Cap-de-la-Madeleine
Innovation et Développement économique Trois-Rivières
370, rue des Forges, bureau 100
Trois-Rivières (Québec) G9A 2H1

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec nous au 819 374-4061 ou par courriel à info@idetr.com.

Usages commerciaux ciblés pour la rue Fusey et le boulevard Sainte-Madeleine

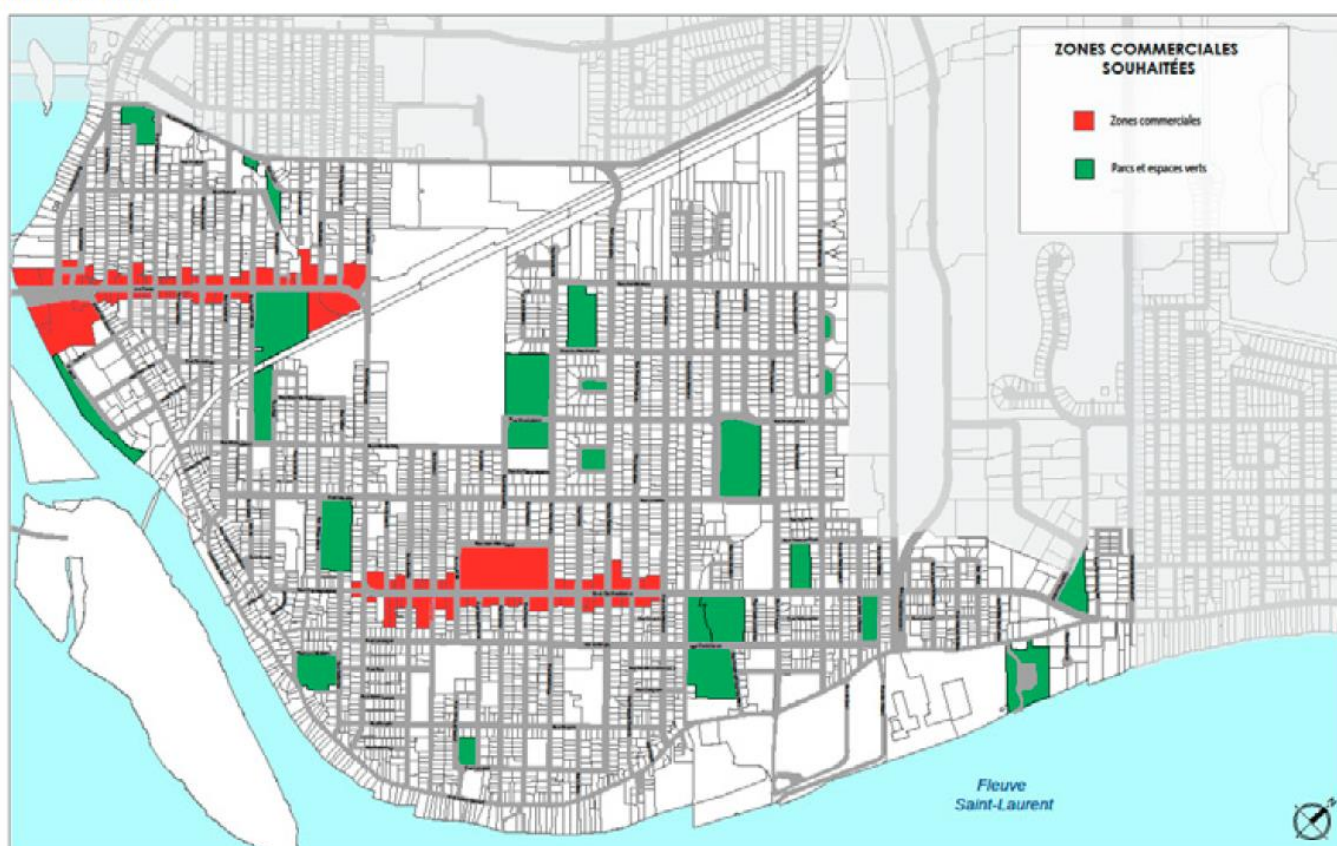
- 5411 Vente au détail de produits d'épicerie (avec boucherie)
- 5412 Vente au détail de produits d'épicerie (sans boucherie)
- 5421 Vente au détail de la viande
- 5422 Vente au détail de poissons et de fruits de mer
- 5431 Vente au détail de fruits et de légumes
- 5440 Vente au détail de bonbons, d'amandes et de confiseries
- 5461 Vente au détail de produits de la boulangerie et de pâtisserie (manufacturés sur place);
- 5462 Vente au détail de produits de la boulangerie et de pâtisserie (non manufacturés sur place);
- 5470 Vente au détail de produits naturels et aliments de régime
- 5491 Vente au détail de la volaille et des œufs
- 5492 Vente au détail du café, du thé, d'épices et d'aromates
- 5493 Vente au détail de breuvages et boissons gazeuses
- 5499 Autres activités de vente au détail de produits de l'alimentation
- 5911 Vente au détail de médicaments et d'articles divers (pharmacies)
- 5912 Vente au détail d'articles de soins personnels et de produits de beauté
- 5432 Marché public
- 5732 Vente au détail d'instruments de musique
- 5733 Vente au détail de disques et de cassettes (sauf pour informatique)
- 5933 Vente au détail de produits artisanaux, locaux ou régionaux
- 5941 Vente au détail de livres et de journaux
- 5942 Vente au détail de livres et de papeterie
- 5947 Vente au détail d'œuvres d'art
- 6511 Service médical (cabinet de médecins et chirurgiens spécialisés)
- 6512 Service dentaire (incluant chirurgie et hygiène)
- 6517 Clinique médicale (cabinet de médecins généralistes)
- 6518 Service d'optométrie
- 6519 Autres services médicaux et de santé
- 6564 Service de podiatrie
- 6565 Service d'orthopédie
- 6569 Autres services de soins paramédicaux
- 6571 Service de chiropratique
- 6572 Service de physiothérapie, d'ergothérapie, d'orthophonie et d'audiologie

6573 Service en santé mentale (cabinet)
6579 Autres services de soins thérapeutiques
6835 École de danse
7424 Centre récréatif en général
7425 Gymnase et formation athlétique
7117 Atelier d'artiste ou d'artisan
7113 Galerie d'art

Annexe 2

*** À titre d'information seulement ***
Territoire initial d'application, selon les règlements municipaux
lors de l'adoption du Programme en septembre 2018

Secteurs ciblés



Programme d'aide à la création d'emplois au bas du Cap-de-la-Madeleine

Complémentaire au programme de la Ville de Trois-Rivières



Formulaire de demande d'aide financière

Nom de l'entreprise et coordonnées	
Nom	NEQ
Adresse	
Ville	Code postal
Téléphone	Courriel
Nom du propriétaire ou gestionnaire principal et coordonnées	
Nom	Prénom
Titre	
Téléphone	, poste Autre numéro
Courriel	
Statut juridique	
<input type="checkbox"/> Entreprise privée	<input type="checkbox"/> Organisme sans but lucratif
<input type="checkbox"/> Société en nom collectif (SENC)	<input type="checkbox"/> Travailleur autonome
<input type="checkbox"/> Coopérative	<input type="checkbox"/> Autres, précisez
Description du démarrage ou de l'expansion de l'entreprise et des nouveaux emplois créés	
Évolution de la situation de l'emploi et augmentation de la superficie	
Arrivée au bas du Cap _____ (AAAA-MM-JJ)	
Période de référence pour les emplois (1 an)	du _____ au _____ (AAAA-MM-JJ) (AAAA-MM-JJ)

Emplois	Permanents	Temps partiel	Contractuels	Total
Avant arrivée/expansion (n ^{bre})				
Création d'emplois (n ^{bre})				
Heures travaillées durant la période de référence*				
Salaire moyen (\$)				

Type d'emploi(s) : ex. : service à la clientèle, vente, technicien, professionnel, etc.

* Base de 1560 heures = 1 équivalent temps plein.

SECTION RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION D'IDE TROIS-RIVIÈRES

_____ h ÷ 1 560 h = _____ emplois X 1 500 \$ = _____ \$ maximum de 15 000 \$

Déclaration

Je soussigné(e), _____

Nom complet en caractères d'imprimerie

confirme que les renseignements fournis dans cette demande et les documents annexés sont complets et véridiques et m'engage à fournir aux représentants d'Innovation et Développement économique Trois-Rivières toute l'information nécessaire à l'analyse du projet. Je confirme ne pas avoir été subventionné(e) par le gouvernement du Québec ou du Canada pour les emplois visés. J'autorise le personnel d'IDE Trois-Rivières à faire une enquête de crédit – dossier de crédit commercial, une vérification judiciaire et le partage d'information avec d'autres partenaires en lien avec le financement de mon entreprise. Je comprends que la présente demande d'aide n'entraîne pas nécessairement son acceptation. Dans l'éventualité d'une réponse favorable, j'autorise IDE Trois-Rivières à diffuser le montant de la contribution.

Signature de la personne autorisée
par résolution du conseil d'administration

Titre

Date
(AAAA-MM-JJ)

Liste des documents à joindre lors du dépôt de la demande d'aide financière

- Une copie du contrat d'embauche ou du rapport de paie.
- Une copie de l'acte de propriété ou du bail de location.

Innovation et
Développement
économique

Trois-Rivières



370, rue des Forges, bureau 100
Trois-Rivières (Québec) G9A 2H1
Courriel : info@ide-tr.com